



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 novembre 2009

L'an deux mille neuf, le vingt du mois de novembre à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUS	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

POINT N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2009

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : MAISON DE SANTE

Thierry AUDOUIN informe le conseil que l'ouverture des plis a été réalisée le mardi 17 novembre. L'architecte doit maintenant étudier les offres les plus intéressantes pour vérifier leur conformité par rapport au cahier des charges. Le début des travaux est prévu pour décembre 2009 avec une fin en septembre 2010.

POINT N°3 : PERSONNEL COMMUNAL

Françoise POBEAU informe le conseil que l'ensemble des carrières du personnel communal est en cours d'actualisation. Mmes BERGERAT et GUILLEMIN devraient être titularisées dans les mois à venir. La revalorisation des traitements de plusieurs agents est également prévue. Mme SCHEEPERS ira en formation tous les vendredis de janvier à mars 2010 afin de préparer le concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

POINT N°4 : REUNION DES JEUNES

Sylvain GAUMET dresse le bilan : 13 jeunes ont assisté à la réunion du 7 novembre organisée en partenariat avec l'animateur permanent du centre Social de MEAULNE. Les jeunes sont motivés et ont apprécié les projets qui leur ont été présentés. Une première sortie pour assister à un concert à Montluçon a déjà eu lieu. Une autre réunion est prévue le 21 novembre, d'autres jeunes devraient rejoindre le groupe.

POINT N °5 : ASSAINISSEMENT

Claude MICHEL Fait un point de l'avancement du dossier : trois bureaux d'étude ont été contactés pour la réalisation de la tranche 1 : Les Petites Chaumes.

POINT N °6 : SUBVENTIONS MUNICIPALES

Thierry AUDOUIN fait le point sur les montants proposés par la Commission Associations. Toutes les subventions ont été revalorisées, leur montant total s'élève à 3800€. Un montant total de 300€ de subventions exceptionnelles a été accordé à certaines associations dans le cadre d'organisations ponctuelles.

Le conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour le versement des subventions pour les montant présentés.

POINT N °7 : MAISONS EN BOIS

Marc SIGNORET informe le conseil que la commission constituée pour réfléchir à un projet de lotissement de maisons en bois, a rencontré la société BROCELIANDE TECHNOLOGIE.

Des contacts ont également été pris avec le groupe VINCI lors du salon des Maires.

La commission décide de se réunir de nouveau pour cibler au mieux les besoins et déterminer les conditions dans lesquelles le terrain VINCENT serait mis à disposition d'un promoteur.

POINT N °8 : Conseil d'école

M. le Maire et Corinne TREBOSC font un bilan de la dernière réunion :

- Les maîtresses sont satisfaites des travaux qui ont été faits pendant l'été.
- Les organisations festives (Arbre de Noël, carnaval, kermesse) seront organisées en commun (maternelle et primaire), pour le plus grand plaisir de tous.

POINT N°9 : Formation pompiers

Une formation aux gestes de 1^{er} secours est envisagée pour le personnel communal.

POINT N°10 : Questions diverses

1) Plan d'épandage des boues

Claude MICHEL explique que des contacts ont été pris avec une entreprise. Les boues présentent un taux de cuivre élevé et devront être traitées avant épandage.

L'épandage devrait être réalisé sur 27ha en collaboration avec 3 agriculteurs maximum, cette opération représente un gain d'environ 15000€ pour la commune.

2) Sécurité routière

Claude MICHEL fait lecture du courrier d'un administré qui signale la circulation dangereuse de certains véhicules dans des rues de la commune.

Plusieurs fois le conseil municipal s'est interrogé sur les mesures à mettre en place pour remédier aux problèmes de sécurité routière.

La Commission Sécurité Routière se réunira le 5 décembre prochain pour voir ce qu'il est possible de mettre en place (Ralentisseurs, zones à vitesse réduite...). **Virginie LAVALETTE** propose de participer à ce projet.

3) Buanderie

Françoise POBEAU informe le conseil que l'acquisition d'un lave linge, d'un sèche linge et d'un fer à repasser a été réalisé pour aménager une buanderie près de la cantine. Cela permettra l'entretien du linge de la commune par les employés directement sur place.

4) Columbarium

Anne-Marie MERY expose l'avancement des travaux :

- L'implantation est réalisée et la mise en service devrait intervenir début 2010.
- La commission chargée de ce projet étudie les tarifs qui seront proposés.

**Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 18 décembre 2009 à 19h**

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.